

DuPont™ Coragen®

La solution pour le contrôle durable des seuls insectes nuisibles dans les cultures d'arbres fruitiers, de vigne, de maïs, de sorgho et de pomme de terre

Autorisation de vente	N° 2100121		
Composition	200 g/l de RynaXypyr® (1)		
Formulation	Suspension concentrée (SC)		
Cultures et doses homologuées	Arbres fruitiers	Pommier, Poirier, Cognassier, Nashi, Pêcher, Abricotier	17,5 ml/hl
		Prunier, Noyer, Amandier	175 ml/ha
	Vigne	Raisin de cuve, Raisin de table	175 ml/ha
	Maïs, Sorgho	Maïs grain, Maïs fourrage, Maïs doux, Sorgho	125 ml/ha
	Pomme de terre		60 ml/ha
Nombre d'applications	Arbres fruitiers	1 traitement par hectare et par an	
	Vigne		
	Maïs, Sorgho Pomme de terre	2 traitements par hectare et par an(2)	
Classement	Toxicologique : - Eco-toxicologique : H410		
Délai de rentrée	6 heures		
Zone non traitée	20 mètres par rapport aux points d'eau en arboriculture et vigne 5 mètres par rapport aux points d'eau en maïs, sorgho et pomme de terre		
Délai avant récolte	Pommier, Poirier, Cognassier, Nashi : 14 jours Pêcher, Abricotier, Prunier : 14 jours Noyer, Amandier : 21 jours Vigne (raisin de cuve) : 30 jours Vigne (raisin de table) : 3 jours Maïs grain, Maïs fourrage, Sorgho : BBCH77 Maïs doux : 7 jours Pomme de terre : 14 jours		
Mention Abeille	Emploi autorisé pendant la floraison et en période d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles pour des applications de Coragen® sur les usages pour lesquels la demande a été jugée pertinente au plan agronomique.		

(1) Marque déposée de la substance active chlorantraniliprole.

(2) Pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer la préparation Coragen® ou toute autre préparation contenant du RynaXypyr® sur plus d'une culture par an sur une même parcelle.

Il conviendra de limiter à 2 applications maximum par culture et uniquement sur une seule génération de l'insecte cible et enfin d'alterner l'utilisation du RynaXypyr® avec une substance active ayant un autre mode d'action efficace contre le ravageur cible.

Ne pas planter de cultures d'oignon blanc et autres légumes du genre *Allium* cultivés pour leur feuillage vert et de pois récoltés en gousses entières moins d'un an après la dernière application d'une préparation à base de chlorantraniliprole. Pour les légumes-tige du genre *Allium* cultivés pour leur feuillage vert, tel que le poireau, il n'y a pas de restriction; pour les légumes-bulbes, la restriction ne porte que sur les oignons de printemps, ainsi que la ciboule et variétés similaires.

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officielles des mélanges de produits phytopharmaceutiques.

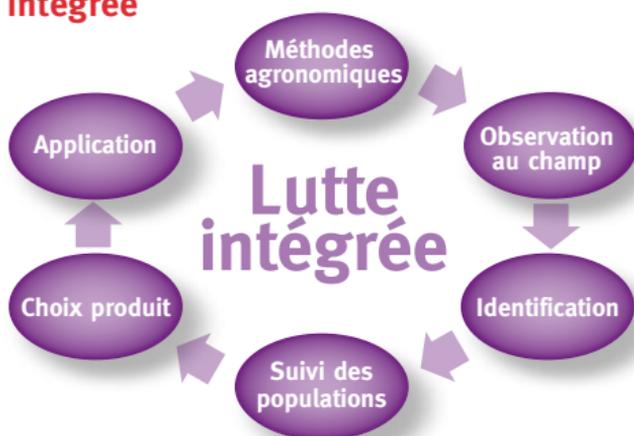
PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Recommandations d'utilisation

Afin de positionner les traitements de façon optimale, se référer aux Bulletins de Santé du Végétal des DRAAF ou aux bulletins techniques des services agronomiques des organisations professionnelles.

Cultures	Cibles	Doses	Recommandations	
Arbres fruitiers : Pommier, Poirier, Cognassier, Nashi, Pêcher, Abricotier, Prunier, Noyer, Amandier	Carpocapse des pommes, des poires et des noix	17,5 ml/hl	Appliquer Coragen® en stratégie ovicide (début des pontes) ou ovo-larvicide (début des éclosions) de préférence sur la G1. Renouvellement recommandé avec une autre spécialité efficace sur ce ravageur : 14 jours. En cas de forte pression, réduire ce délai à 10-12 jours.	
	Carpocapse des prunes	175 ml/ha	Appliquer Coragen® en stratégie ovicide ou ovo-larvicide, avant pénétration des larves dans les fruits en G1 ou G2. Délai de renouvellement recommandé avec une autre spécialité efficace sur ce ravageur : 10 à 14 jours en fonction de la pression du ravageur.	
	Tordeuse orientale du Pêcher et <i>Anarsia</i>	17,5 ml/hl	Appliquer Coragen® en stratégie ovicide ou ovo-larvicide, avant pénétration des larves dans les fruits. Délai de renouvellement recommandé avec une autre spécialité efficace sur ces tordeuses : 10 à 14 jours en fonction de la pression du ravageur.	
	Mineuses des feuilles	17,5 ml/hl	Appliquer Coragen® pendant la période des pontes avant que les mines sur les feuilles ne soient visibles. Délai de renouvellement avec une autre spécialité efficace sur ces mineuses : 14 jours, si nécessaire.	
	Petite tordeuse de la grappe <i>Eulia</i> , Tordeuses de la pelure (<i>Pandemis heparana</i> , <i>Capua reticulana</i> , <i>Archips sp.</i>)	17,5 ml/hl	Appliquer Coragen® pendant la période des pontes avant que les premiers dégâts n'aient eu lieu. Délai de renouvellement avec une autre spécialité efficace sur ces tordeuses : 14 jours.	
	Mouche du brou	175 ml/ha	Appliquer Coragen® 8 à 10 jours après le début du vol de la mouche. Renouvellement recommandé avec une autre spécialité efficace sur ce ravageur : 14 jours. En cas de forte pression, réduire ce délai à 10-12 jours.	
Vigne : Raisin de table, Raisin de cuve	Eudémis (uniquement)	125 ml/ha		G2 ou G3 : Appliquer Coragen® à partir du début des pontes en pré-oviposition.
	Cochylis (uniquement)	175 ml/ha	G1 : Appliquer Coragen® dès l'apparition des premiers stades larvaires (L3) jusqu'à l'apparition des glomérules.	G2 ou G3 : Appliquer Coragen® de préférence dès le début des pontes avec une flexibilité jusqu'au stade « tête noire » avant l'éclosion des œufs.
	Eudemis, Cochylis, Petite tordeuse de la grappe <i>Eulia</i>	175 ml/ha	Appliquer Coragen® selon les recommandations ci-dessus, en positionnant l'application en fonction des stades de développement du premier ravageur présent sur la parcelle.	
Maïs : Maïs grain, Maïs fourrage, Maïs doux Sorgho	Pyrale du maïs, Sésamie, Héliothis, Légionnaire de la betterave, Noctuelle méditerranéenne	125 ml/ha	<p>Contre pyrales uniquement ou contre pyrales et sésamies : Appliquer Coragen® au début des pontes de pyrale sur la G1 OU la G2.</p> <p>Contre sésamies uniquement : Appliquer Coragen® sur les premiers stades baladeurs de sésamies.</p> <p>Contre héliothis : Appliquer au début des pontes avant éclosion des œufs.</p> <p>Renouveler le traitement 10 à 14 jours plus tard si nécessaire.</p>	
Pomme de terre	Doryphore	60 ml/ha	Appliquer Coragen® dès éclosion des œufs ou détection des larves au stade grain de blé, avant l'apparition des premiers dégâts. Délai de renouvellement, si nécessaire 14 à 21 jours.	

Lutte intégrée



DuPont encourage l'utilisation de méthodes de lutte intégrée pour la protection des cultures qui comprennent :

1. Des méthodes biologiques, agronomiques et génétiques afin de limiter la nuisibilité des bio-agresseurs
2. Des observations au champ ou toute autre méthode de détection permettant :
 - une identification précise du bio-agresseur
 - un suivi des populations
3. Une alternance et/ou association de modes d'action différents et efficaces sur le bio-agresseur ciblé
4. Un déclenchement raisonné des applications en fonction du bio-agresseur ciblé et de son seuil de nuisibilité

Protection utilisateur

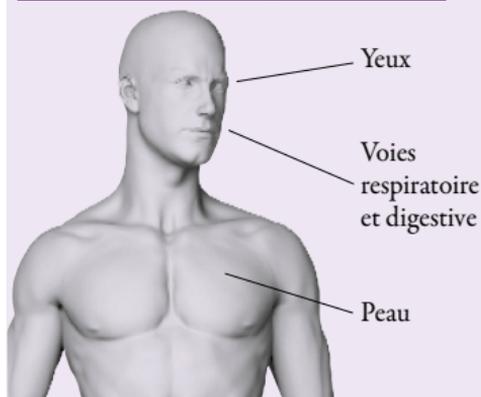
L'utilisation de produits phytopharmaceutiques présente un risque potentiel pour l'opérateur et toute personne travaillant sur l'exploitation.

Le risque est lié au danger (toxicité et phrases de risque du produit) et à l'exposition de l'opérateur (phase d'utilisation, durée, type de culture, matériel...).

Avant toute utilisation de produits, il est important de tenir compte du type d'exposition afin de mettre en œuvre les mesures adéquates.

L'attention et les décisions à prendre seront à adapter à chaque situation.

Voies d'exposition potentielles



Phases d'utilisation exposantes

Ouverture
Pesée
Préparation de la bouillie
Application de la bouillie
Intervention sur le pulvérisateur et sur la culture
Rinçage du matériel et du pulvérisateur



Bonnes pratiques phytopharmaceutiques

10 gestes responsables et professionnels

Avant l'application



1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

Pendant l'application



7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau.
Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

Après l'application



8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9 Nettoyer les équipements de protection.
Se laver les mains. Prendre une douche.



10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR*.

DuPont™ Coragen® : Suspension concentrée [SC] contenant 200 g/L (18,4 %) de chlorantraniliprole [RynaXypyr®]. A.M.M. Provisoire n° 2100121. H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208-Contient de la benzisothiazolinone ; peut produire une réaction allergique. SPe8 avec mention 'Emploi autorisé durant la floraison et en période d'exsudats' en dehors de la présence d'abeilles pour les usages indiqués sur l'étiquette. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Coragen® et RynaXypyr® sont des marques déposées de E.I. du Pont de Nemours and Company. Homologué et distribué par DuPont Solutions (France) S.A.S. - Défense Plaza - 23/25, rue Delarivière Lefoullon Défense 9 - F-92800 Puteaux - Tél. 01 41 97 44 00 - RCS Nanterre B 492 951 306 - www.agfrance.dupont.com - DuPont Solutions (France) S.A.S. est agréée par le Ministère de l'Agriculture en tant qu'entreprise exerçant une activité de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels - N° d'agrément : IF 01741. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



The miracles of science™